

Bulletin d'informations – Jan. 2023

EXCELLENTE ANNÉE 2023 À TOUS !

Distinction

Le samedi 7 janvier, le maire, Philippe COCHET, présentait ses vœux aux caluirards. A cette occasion, il a remis à notre présidente, Mme AYME, une distinction pour mettre à l'honneur son engagement et celui de tous les professionnels de santé de notre CPTS qui se sont investis notamment pendant la pandémie.

Rencontre avec le GHN

La plupart d'entre vous étaient conviés le 17 janvier dernier, à rencontrer, à l'hôpital de la Croix-Rousse, les principaux responsables des services hospitaliers. La future CPTS Croix-Rousse/Presqu'île était aussi représentée. Ce fut un temps d'échange fructueux entre les hospitaliers et les professionnels de santé de la ville. Merci à Mme SOUPART (directrice du GHN) pour l'organisation de cette soirée.



Notre CPTS à Paris

Le 14 janvier, notre présidente a participé à une table ronde pour présenter notre CPTS aux 1^{ères} journées de l'EDN libérale organisées par la FENAREDIAM (fédération des endocrinologues) dont notre adhérente, le Dr KEPENEKIAN, est la secrétaire nationale.

Site internet

Depuis le 18 janvier, notre site internet est mis en ligne. Actuellement, **seule la partie grand public est active**. La partie « adhérent » le sera très prochainement. Vous pourrez alors adhérer très facilement à la CPTS via le site en cliquant sur « devenir adhérent ». Nous vous informerons dès que cela sera possible.

Rendez-vous sur :

www.cpts-caluire.fr

Les groupes de « pairs »

Ces rencontres sont une formidable opportunité et l'occasion pour une même profession d'échanger entre membres à propos des sujets d'intérêts communs et de la prise en charge des patients.

Tout comme les orthophonistes, les sages-femmes, les dentistes, les pharmaciens se sont réunis en janvier. **Les kinés, les IDEL, n'hésitez pas à nous contacter pour vous rencontrer !**

Appelez notre
coordonnateur Vincent
CHADIER 06.27.51.89.35

Santé de la femme

La thématique de la santé de la femme pour 2023 comporte trois objectifs :

- Organiser un suivi pour les parturientes qui n'en ont pas,
- Formaliser la prise en charge de la dépression post-partum,
- Former les professionnels à la détection des violences faites aux femmes.

Pour aider le groupe à réaliser ce projet, nous avons recruté, pour un stage de 6 mois à partir du 1^{er} février, Mme PERRIN-BIT, étudiante en M2 de santé publique à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Vous avez dit CPTS ? (2)

Il existe 4 tailles de CPTS, de la plus petite (taille 1) à la plus grande (taille 4). Celle-ci est fonction du nombre d'habitants qui résident sur le territoire couvert par la CPTS. **Notre CPTS est de taille 2**. De la taille dépend le budget alloué par la CPAM. Il est composé d'une part fixe et d'une part variable. La part fixe participe au fonctionnement global de la CPTS, la part variable est fonction de l'atteinte complète ou non des objectifs fixés dans le contrat.